

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

LES ASSURANCES DES CREDITS COMMERCIAUX S.A -ASSURCREDIT

Siège social : 7 rue 8010 Montplaisir 1002 Tunis

Les Assurances des Crédits Commerciaux « ASSURCREDIT » publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2003 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 15 juin 2004. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Jelil BOURAOUI.

BILANS COMPARES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2003 ET 2002 (En Dinars Tunisiens)

<u>Actifs</u>	<u>Notes</u>	31/12/2003		31/12/2002	
		Brut	Amort & Provision	Net	
AC1 Actifs incorporels		<u>17 640</u>	<u>6 776</u>	<u>10 864</u>	<u>15 813</u>
Logiciels et licences	AC12	17 640	6 776	10 864	15 813
AC2 Actifs corporels d'exploitation		<u>119 175</u>	<u>35 466</u>	<u>83 709</u>	<u>93 051</u>
Installations techniques et machines	AC21	105 841	30 302	75 539	85 694
Autres installations, outillages et mobiliers	AC22	13 334	5 164	8 170	7 357
AC3 Placements	AC3	<u>2 785 000</u>		<u>2 785 000</u>	<u>2 770 338</u>
Obligations et autres titres à revenus fixe		2 285 000		2 285 000	
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		500 000		500 000	2 770 338
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques		<u>757 894</u>		<u>757 894</u>	<u>3 647</u>
Part des réassureurs dans la provision pour primes non acquises	AC510	126 589		126 589	3 647
Provisions pour sinistres non vie	AC531	331 830		331 830	-
Autres provisions techniques	AC561	299 475		299 475	-
AC6 Créances		<u>407 712</u>		<u>407 712</u>	<u>45 814</u>
Primes acquises et non émises	AC611	30 045		30 045	11 848
Autres créances nées d'opérations d'assurance directes	AC612	97 027		97 027	9 641
Autres créances nées d'opérations de réassurances	AC62	234 492		234 492	-
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	AC632	46 144		46 144	24 325
Débiteurs divers	AC633	4		4	-
AC7 Autres éléments d'actif		<u>159 271</u>		<u>159 271</u>	<u>160 208</u>
Avoirs en banques, CCP et caisse	AC720	31 588		31 588	38 038
Frais d'acquisition reportés	AC721	25 568		25 568	12 399
Autres charges à répartir	AC722	62 841		62 841	94 262
Autres comptes de régularisation	AC733	38 974		38 974	15 509
Autres		300		300	-
TOTAL ACTIF		4 246 692	42 242	4 204 450	3 088 871

BILANS COMPARES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2003 ET 2002 (En Dinars Tunisiens)

<u>Capitaux propres et passifs</u>	<u>Notes</u>	31/12/2003	31/12/2002*
Capitaux propres			
Capital social ou fonds équivalents	CP1	3 000 000	3 000 000
Résultat reporté		< 22 074 >	-
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		2 977 926	3 000 000
Résultat de l'exercice		< 300 459 >	< 22 074 >
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		2 677 467	2 977 926
Passif			
PA3 Provisions techniques brutes		<u>1 010 524</u>	<u>9 834</u>
Provisions pour primes non acquises	PA310	168 785	9 834
Provisions pour sinistres	PA361	442 439	-
Autres provisions techniques	PA362	399 300	-

ASSURCREDIT –(suite)-

PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	PA5	<u>378 347</u>	<u>1 035</u>
PA6	Autres dettes		<u>69 168</u>	<u>46 571</u>
	Dettes nées d'opérations de réassurance	PA62	22 534	8 231
	Personnel	PA632	7 526	5 366
	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	PA633	25 367	9 599
	Créditeurs divers	PA634	13 741	23 375
PA7	Autres Passifs		<u>68 944</u>	<u>53 505</u>
	Autres comptes de régularisation passif	PA712	68 944	53 505
TOTAL DES PASSIFS			<u>1 526 983</u>	<u>110 945</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS			<u>4 204 450</u>	<u>3 088 871</u>

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité(voir note PA634)

ETATS DE RESULTAT TECHNIQUE COMPARES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2003 ET 2002
(En Dinars Tunisiens)

	NOTES	31/12/2003		31/12/2002	
		Opérations brutes	Cession et/ ou rétrocession	Opérations nettes	Net
Primes acquises		<u>180 817</u>	<u>131 883</u>	<u>48 934</u>	<u>< 2 811></u>
Primes émises	RT1	339 768	254 825	84 943	3 377
Variation de la provision pour primes non acquises	RT2	< 158 951>	< 122 942>	< 36 009>	< 6 188>
Produits de placement alloués, transférés de l'état de résultat		<u>40 349</u>		<u>40 349</u>	
Produits de placement alloués, transférés de l'état de résultat	RT3	40 349		40 349	–
Autres produits techniques		<u>40 492</u>		<u>40 492</u>	<u>8 500</u>
Frais d'enquête facturés		40 492		40 492	8 500
Charges de sinistres		<u>448 153</u>	<u>331 902</u>	<u>116 251</u>	–
Montants payés		5 714	72	5 642	–
Variation de la provision pour sinistres		442 439	331 830	110 609	–
Variation des autres provisions techniques		<u>399 300</u>	<u>299 475</u>	<u>99 825</u>	–
Variation des autres provisions techniques		399 300	299 475	99 825	–
Frais d'exploitation		<u>70 951</u>		<u>70 951</u>	<u>22 345</u>
Frais d'acquisition	RT4	51 468		51 468	17 028
Variation du montant des frais d'acquisition reportés	RT5	< 13 169>		< 13 169>	< 12 399>
Frais d'administration	RT6	109 100		109 100	20 755
Commissions reçues des réassureurs	RT7	< 76 448>		< 76 448>	< 3 039>
Autres charges techniques	RT8	<u>62 344</u>		<u>62 344</u>	<u>10 325</u>
Sous Total (Résultat technique)		<u>< 719 090></u>	<u>< 499 494></u>	<u>< 219 596></u>	<u>< 26 981></u>

ASSURCREDIT –(suite)-

ETATS DE RESULTAT COMPARES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2003 ET 2002
(En Dinars Tunisiens)

	Notes	31/12/2003	31/12/2002
Résultat technique		< 219 596>	< 26 981>
Produits des placements		160 137	28 139
Charges des placements		< 640>	55
Autres charges non techniques	RT9	< 210 236>	< 28 503>
Produits des placements alloués, transférés de l'ER technique...		< 40 350>	-
Autres produits non techniques		11 983	5 340
Impôts sur les sociétés		< 1 757>	< 124>
Résultat net de l'exercice		< 300 459>	< 22 074>
Charges préliminaires nettes		-	< 37 295>
Charges non techniques préliminaires transférées au 30/09/2002		-	< 138 469>
Produits des placements au 30/09/2002		-	101 174
Transfert de charges		-	37 295
Résultat net de l'exercice		< 300 459>	< 22 074>

ETATS DES FLUX DE TRESORERIE COMPARES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2003 ET 2002
(En Dinars Tunisiens)

	Notes	31/12/2003	31/12/2002
Flux de la trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Encaissements des primes reçues des assurés	100	311 896	4 612
Décaissements RS / prime		-	< 15>
Sommes versées au personnel	101	< 101 850>	< 45 402>
Ventes tickets restaurants		763	441
Décaissements des charges fiscales et sociales liées au salaire	102	< 56 425>	< 22 842>
Décaissements impôts et taxes	103	< 43 997>	-
Décaissements du loyer au profit de la COTUNACE	104	< 26 762>	< 26 904>
Décaissements autres fournisseurs	105	< 150 598>	< 36 847>
Décaissements réassureurs	106	< 25 809>	-
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	107	< 7 239 098>	< 18 242 127>
Encaissements provenant de la cession de placements financiers	108	7 368 397	15 577 764
Encaissements récupération accident auto		1 167	-
Flux de trésorerie provenant/ affectés des activités de l'exploitation		37 684	< 2 791 320>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements des frais de premier établissement		-	< 56 692>
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	109	< 19 714>	< 114 094>
Flux de trésorerie affectés aux activités l'investissement		< 19 714>	< 170 786>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Libération du capital		-	3 000 000
Intérêts créditeurs provenant des comptes courants		580	144
Décaissements jetons de présence	110	< 25 000>	-
Flux de trésorerie affectés/ provenant à des activités de financements		< 24 420>	3 000 144
Variation de trésorerie		< 6 450>	38 038
Trésorerie début de l'exercice		38 038	-
Trésorerie fin de l'exercice		31 588	38 038

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2003

INTRODUCTION**I- Présentation de l'entreprise, de ses opérations et de ses activités**

Dénomination :	Les assurances des Crédits Commerciaux S.A « Assurcrédit »
Forme juridique :	Société Anonyme
Capital Social :	3 000 000 DT
Siège social :	7 rue 8010 cité Montplaisir – 1002 Tunis
Matricule fiscal :	000/M/787268Y
Registre de commerce :	B115012002
Objet social :	L'exercice de l'activité d'assurance du risque de crédit. A cette fin, elle couvre ses assurés contre les pertes qu'ils pourraient subir par suite du non recouvrement total ou partiel, momentané ou définitif de leurs créances.
Effectif :	11

II- Faits marquants de l'exercice

L'exercice 2003 est le deuxième exercice d'activité, les paramètres financiers les plus saillants de l'exercice se présentent comme suit :

Montant en dinars		
Paramètres	2003	2002
Primes émises, frais d'enquête et frais de surveillance	380.260	22.006
Primes émises brutes	339.768	13.506
frais d'enquête	36.117	8.500
frais de surveillances	4.375	
Produits des placements	160.137	28.139
Charges des Sinistres	448.153	-
Montant à payer	421.371	-
Provision des frais de gestion des sinistres	21.068	-
Frais engagés par le service contentieux	5.714	-
Frais d'administration	109.100	20.755
Frais d'acquisition	51.468	17.028

III- Principes et méthodes comptables

Les états financiers sont préparés, par application des dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459, portant promulgation du cadre conceptuel comptable.

Les conventions comptables de base ont été respectées. Les méthodes comptables appliquées sont les suivantes :

1- Placements financiers

Les placements financiers composés de bons de trésor et de dépôt à terme sont enregistrés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats.

2-Immobilisations d'exploitation

Les immobilisations d'exploitation sont enregistrées au prix d'acquisition TTC majoré des frais d'installation et accessoires.

3-Amortissements.

Les immobilisations d'exploitation sont amorties selon les taux suivants :

Logiciels	à	33,33 %
Matériel de bureau	à	10 %
Matériel informatique	à	15 %
Matériel de transport	à	20 %
Mobilier de bureau	à	10 %
Agencement matériel informatique	à	10 %
Agencement téléphonique	à	10 %
Agencement divers	à	10 %

ASSURCREDIT –(suite)-

4-Charges à répartir

Sont considérés charges à répartir :

- Les frais de constitution
- Les frais de premier établissement
- Les frais préliminaires

Ces charges sont résorbées sur trois années et ce à partir de l'exercice 2003.

5-Provision pour primes non acquises

La provision pour primes non acquises (PPNA) est destinée à constater la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportent à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de primes ou, à défaut, du terme du contrat. Cette provision dont la variation entre le début et la fin de la période vient en déduction des primes, correspond au fait à la régularisation des produits constatés d'avance.

La provision pour primes non acquise (PPNA) est calculée sur la base des primes brutes des chargements d'acquisition. Ces chargements sont inscrits au compte de régularisation « 471200 : Frais d'acquisition reportés non vie »

6-Primes acquises et non émises

Les primes acquises et non émises sont des primes afférentes à l'exercice courant qui n'ont pas été émises pour différentes raisons.

7-Provision pour risques en cours (PRC)

La provision pour risque en cours (PRC) représente les montants à provisionner en supplément des provisions pour primes non acquises, pour couvrir les risques à assumer

Cette provision est destinée à faire face à toute demande d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance en cours, excèdent le montant des primes non acquises ou des primes exigibles relatives auxdits contrats.

Si la provision pour sinistres à payer est destinée à couvrir les risques rattachés à des primes émises et acquises, la provision pour risques en cours (PRC) est destinée elle, à couvrir les sinistres probables rattachés à des primes non acquises.

Pour la détermination de la provision pour risque en cours, il y a lieu de calculer le rapport R suivant:

$$R = \frac{\text{(Charges de sinistre de + Frais d'administration et d'acquisition imputable à N et N-1)}}{\text{(Primes totales brutes de + \Delta primes à émettre + \Delta primes à annuler - \Delta PPNA)}}$$

La charge de sinistre correspond aux montants réglés et à la variation pour provisions pour sinistres. Si le rapport R est inférieur ou égal à 100 %, il n'y a pas lieu de constituer une provision pour risques en cours. Si le rapport R est positif, la provision est calculée par application de la différence à 100 % de ce rapport, à la provision pour primes non acquises et ce selon la formule suivante:

$$PRC = (R - 1) \times (PPNA)$$

8-Dettes pour dépôt en espèces reçus des cessionnaires

Ces comptes servent à comptabiliser la dette envers les cessionnaires, relative aux dépôts espèces reçus en garantie des provisions techniques.

NOTES RELATIVES AU BILAN**AC12 – Logiciels et licences**

Le solde net de ce compte s'élève à la date du 31.12.2003 à 10.864 DT détaillé comme suit :

Montant en dinars

Libellé	2003	2002
Licences MS Office XP	2.549	2.549
Logiciel de Gestion Comptable Intégrée	11.000	11.000
Gestionnaire de base de donnée Oracle Data	3.297	3.297
Logiciel anti-virus CRP EST8 1A 1YRM GLD	794	-
Total brut	17.640	16.846
Amortissements cumulés	6.776	1.033
Total net	10.864	15.813

ASSURCREDIT –(suite)-

AC21 – Installation technique et machines

Le solde net de ce compte s'élève à la date du 31.12.2003 à 75.539 DT détaillé comme suit :

Montant en dinars

Libellé	2003	2002
Agencement installation téléphonique	4.542	4.368
Agencement installation aménagement divers	3.827	3.827
Matériel de transport	61.400	61.400
Agencement matériel de transport	556	130
Matériel informatique	27.840	20.025
Agencement installation matériel informatique	3.700	3.700
Matériel de bureau	3.976	3.976
Total brut	105.841	97.426
Amortissements cumulés	30.302	11.732
Total net	75.539	85.694

AC22 – Autres installations, outillage et mobilier

La valeur nette du mobilier de bureau s'élève à la date du 31.12.2003 à 8.170 DT, et se présente comme suit :

Montant en dinars

Libellé	2003	2002
Mobilier de bureau	13.334	10.813
Dotations aux amortissements	5.164	3.456
Total net	8.170	7.357

AC3 – Placements

Le solde de ce compte s'élève à la date du 31.12.2003 à 2.785.000 DT contre 2.770.338 DT au 31.12.2002, et se détaille comme suit :

Montant en dinars

BANQUE	NATURE DU PLACEMENT	PERIODE			TAUX en %	2003
		Durée en jours	valeur	échéance		
UBCI	BON TRESOR CT	335	05/03/2003	02/02/2004	6.330	480 000
ATB	BON TRESOR CT	173	14/08/2003	02/02/2004	5.300	1 060 000
UBCI	BON TRESOR CT	270	04/07/2003	29/03/2004	5.450	525 000
ATB	BON TRESOR CT	103	18/12/2003	29/03/2004	5.250	220 000
CITIBANK	DEPOT A TERME	366	02/07/2003	01/07/2004	5.200	500 000
TOTAL						2 785 000

ASSURCREDIT -(suite)-

AC510 – Part des réassureurs dans les provisions pour primes non acquises

Le solde de ce compte s'élevant à la date du 31.12.2003 à 126.589 DT contre 3.647 DT au 31.12.2002 correspond à 75 % des primes émises et non acquises conformément au traité de réassurance, soit :

$$75\% \times 168.785 \text{ DT} = 126.589 \text{ DT}$$

AC531 – Provision pour sinistre non vie

Le solde de ce compte s'élevant à la date du 31.12.2003 à 331.830 DT, correspond à la part des réassureurs dans la provision pour sinistre à payer et la provision des frais de gestion des sinistres et ce conformément au paragraphe 37 de la norme comptable n° 29. Il se détaille comme suit :

Montant en dinars		
Libellé	2003	2002
Provision pour sinistre à payer	316.028	-
Frais de gestion	15.802	-
TOTAL	331.830	-

AC561 – Autres provisions techniques

Le solde de ce compte s'élevant à la date du 31.12.2003 à 299.475 DT correspond à la part des réassureurs dans la provision pour risques en cours calculée conformément au paragraphe 36 de la norme NC n° 29 soit :

$$(75\%) \times (399.300) = 299.475 \text{ DT}$$

AC611 – Primes acquises et non émises

Le solde de ce compte s'élevant à la date du 31.12.2003 à 30.045 DT contre 11 848 DT au 31.12.2002, correspond aux primes d'assurance relatives à l'exercice 2003 mais qui à la date de clôture de l'exercice, n'ont pas été encore facturées.

AC612 - Autres créances nées d'opérations d'assurance directes

Sont logées dans ce compte les créances envers les assurés dont le détail est comme suit :

Montant en dinars		
Assurés	2003	2002
LES GRANDS ATELIERS DU NORD	4.523	3.169
CHARTAGO CERAMIQUE	8.281	602
STE ASTER INFORMATIQUE	46	-
STE EZZAHIA	175	-
STE ELECTROSTAR	10.174	1.756
MOUSSINI BOUTEILLES DE GAZ	2.634	201
TUNISIE PORCELAINE	1.198	2.258
T E C	3.414	653
GALION SA	1.989	602
TUNUSDAN SA	2.155	400
BASF TUNISIE	1.510	-
STE ALMES	1.372	-
ALMES SFAX	354	-
ALMES / ZI MATEUR	1.200	-
STE TNNE IND DE CARBONATE	198	-
STE PLASTISS	1.119	-
TELESTAR	124	-
MAGHREB TRADING INTER IND	18	-
M P B S	1.124	-
S C I A C	615	-
INTER SERVICE DIDON	282	-
VOSSLOH - SCHWABE	2.762	-
ARCELOR CONST. MAGHREB	197	-
POLISAN	9.491	-
IDEAL SANITAIRE	13.461	-
SOCIETE AGRICOLE DICK	1.445	-

ASSURCREDIT -(suite)-

SOCIETE EL MAZRAA	1.276	-
SO TU INTEX	1.356	-
LA CHIMIQUE DA LA TUNISIE	780	-
SOTUFEM	2.041	-
GENERALE IND PROD ALIMENTAIRES	2.617	-
STE TUN PEINTURES ASTRAL	7.711	-
COMPTOIR D'ECHANGE CORAMA	251	-
T M M	1.197	-
STE TUNISO-JORDANIENNE	151	-
STE GENERALE D'ELECTROMENAGER	2.089	-
STE COM DE DISTRIBUTION	70	-
STE POULINA	1.207	-
STE DE NUTRITION ANIMALE	227	-
SOFTWARE PRODUCTIVITY GROUP	825	-
STE INTER DES PRODUITS AGR	602	-
COMPAGNIE AFRICAINE	2.458	-
GENERALE DES PEINTURES	1.956	-
L'AFRICAIN DES COULEURS ET SERVICES	352	-
TOTAL	97.027	9.641

AC62- Créances nées d'opérations de réassurance

Le solde de ce compte s'élève au 31.12.2003 à 234.492 DT et se détaille comme suit :

Montant en dinars

Réassureurs	2003	2002
Gerling Namur RE	157.095	-
Best RE	14.560	-
Africa RE	15.709	-
Tunis RE	15.709	-
COMAR	15.709	-
GAT	15.710	-
TOTAL	234.492	-

AC632- Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

Le solde de ce compte s'élève au 31.12.2003 à 46.144 DT et se détaille comme suit :

Montant en dinars

Libellés	2003	2002
Retenue sur placements et services divers	20.147	23.345
Excédent d'impôt	23.221	-
Crédit de TVA à reporter	1.063	-
Crédit de TFP	1.713	980
TOTAL	46.144	24.325

AC633- Débiteurs divers

Le solde de ce compte au 31.12.2003 correspond à un trop perçu relatif au règlement du fournisseur Chemical Ink Company.

ASSURCREDIT –(suite)-

AC720 – Avoir en banques, CCP et Caisse

Le solde de ce compte s'élève à 31.588 DT détaillé comme suit :

Montant en dinars		
Banques	2003	2002
Citibank	178	669
Banque du sud	2.864	461
ATB	28.400	34.187
UBCI	146	2.698
Caisse	-	23
TOTAL	31.588	38.038

AC721 – Frais d'Acquisition reportés

Se chiffrant à 25.568 DT contre 12.399 DT au 31.12.2002, ces frais sont calculés conformément au paragraphe 23 de la norme NC 28 comme suit :

(Frais d'acquisition / Primes émises) x Primes non acquises

Soit : $(51.468 / 339.767) \times 168.785 = 25.568$ DT.**AC722 – Autres charges à répartir**

Le solde de ce compte se chiffre à 62.841 DT et se détaille comme suit :

Montant en dinars		
Libellés	2003	2002
Frais de constitution	34.634	51.951
Frais de publicité	3.344	5.016
Frais préliminaires	24.863	37.295
TOTAL	62.841	94.262

AC733 – Autres comptes de régularisation

Le solde de ce compte se chiffre au 31.12.2003 à 38.974 DT et se détaille comme suit :

Montant en dinars		
Libellés	2003	2002
Autres charges constatées d'avance	19.130	10.643
Produits à recevoir	19.796	4.866
Régularisation rachat BCT ATB	48	-
TOTAL	38.974	15.509

CP1 - Capitaux propres

Le montant du capital social de la société s'élève à 3.000.000,000 DT libéré en totalité. Le capital est divisé en 300 000 actions de dix dinars chacune et réparties entre les actionnaires comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant payé en dinars	En % du capital
COTUNACE	104 999	1 049 990	34,9997 %
GCEM	104 999	1 049 990	34,9997 %
GAT	30 000	300 000	10,00 %
COMAR	30 000	300 000	10,00 %
STAR	15 000	150 000	5,00 %
SALIM	15 000	150 000	5,00 %
Moncef Zouari	2	20	0,0006 %
TOTAL	300 000	3.000.000	100,00 %

ASSURCREDIT -(suite)-

PA310 – Provisions pour primes non acquises

La provision pour primes non acquises brutes s'élève au 31.12.2003 à 168.785 DT et concerne les contrats suivants :

Montant en dinars

N° Contrat d'Assurance		2003			2002
		Prime Totale	Prime Acquise	Prime Non Acquise	Prime Non Acquise
101-0001	GAN	57.666	24.671	32.995	1.774
101-0002	ELECTROSTAR	64.600	32.651	31.949	3.500
101-0003	ASTER	1.063	617	446	140
101-0005	EZZAHIA	812	548	264	246
101-0006	CARTHAGO	27.134	15.134	12.000	2.443
101-0007	BASF	7.536	4.630	2.906	514
101-0008	MBG	4.642	3.444	1.198	30
101-0009	PORCELAINE	5.571	4.125	1.446	494
101-0010	TEC	8.251	3.813	4.438	73
101-0011	STICC	3.617	2.070	1.547	-
101-0012	ALMES	3.914	908	3.006	-
101-0013	TUNUSDAN	15.743	13.604	2.139	107
101-0014	GALION	11.391	8.135	3.256	513
101-0015	PLASTISS	3.450	1.786	1.664	-
101-0016	SGE	517	-	517	-
101-0017	SOCODEM	70	-	70	-
101-0018	MPBS	8.092	3.881	4.211	-
101-0019	TELESTAR	1.068	774	295	-
101-0020	MTII	704	305	399	-
101-0021	ISD	1.101	520	581	-
101-0022	SCIAC	1.855	1.128	727	-
101-0023	POLISAN	24.700	12.927	11.773	-
101-0025	ARCELOR	371	371	-	-
101-0026	VOSSLOH	13.318	7.822	5.496	-
101-0027	Idéal .SANITAIRE	22.191	5.607	16.584	-
101-0028	ASTRAL	9.236	5.996	3.240	-
101-0029	SOTUINTEX	2.857	1.359	1.498	-
101-0030	EL MAZRAA	5.215	2.814	2.401	-
101-0031	DICK	2.484	1.202	1.282	-
101-0032	LA CHIMIQUE	677	45	632	-
101-0033	SOTUFEM	6.699	956	5.743	-
101-0034	GIPA	11.428	9.042	2.386	-
101-0035	SINBY SID	102	50	52	-
101-0036	TMM	5.103	48	5.055	-
101-0040	SNA	294	-	294	-
101-0041	POULINA	2.206	-	2.205	-
101-0042	SPG	1.383	-	1.383	-
101-0044	CAP	840	-	840	-
101-0046	ACS	192	-	192	-
101-0045	GPA	370	-	370	-
101-0043	SIPAH	1.305	-	1.305	-
TOTAL		339.768	170.983	168.785	9.834

ASSURCREDIT –(suite)-

PA361– Provisions pour sinistres

La provision pour sinistres s'élève au 31.12.2003 à 442.439 DT et correspond à la provision pour sinistre à payer et la provision des frais de gestion. Elle se calcule comme suit :

Montant en dinars		
Libellés	2003	2002
Provision pour sinistre à payer	421.371	-
Provision pour frais de gestion	21.068	-
TOTAL	442.439	-

PA362– Autres provisions techniques

La provision pour risques en cours s'élève au 31.12.2003 à 399.300 DT et correspond aux risques rattachés aux primes non acquises. Elle est calculée conformément au paragraphe 36 de la norme NC n° 29 :

Montant en dinars			
Libellés	2002	2003	TOTAL
Charges de sinistres	-	448.153	448.153
Frais d'administration	20.755	109.100	129.855
Frais d'acquisition (1)-(2)	4.629	38.299	42.928
<i>frais d'acquisition de l'exercice (1)</i>	<i>17.028</i>	<i>51.468</i>	<i>68.496</i>
<i>frais d'acquisition reportés (2)</i>	<i>12.399</i>	<i>13.169</i>	<i>25.568</i>
Primes totales brutes	13.506	339.768	353.274
Variation provisions pour primes non acquises	9.834	158.951	168.785
Primes relatives à l'exercice	3.672	180.817	184.489

$$R = \frac{448.153 + 129.855 + 42.928}{3.672 + 180.817}$$

$$R = 336,5731 \%$$

Ainsi la provision pour risques en cours se calcule comme suit :

$$\text{Provision pour risque en cours} = (R-1) \times \text{primes non acquises}$$

$$\text{Provision pour risque en cours} = (336,5731 \% - 1) \times (168.785)$$

$$\text{Provision pour risque en cours} = \mathbf{399.300 \text{ DT}}$$

PA5 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Le solde de ce compte s'élève à la date du 31.12.2003 à 378.347 DT et correspond aux dépôts en espèces reçus en garantie des provisions techniques calculées conformément au traité de réassurance et se détaillant comme suit :

Montant en dinars		
Libellés	2003	2002
Dépôt pour PPNA	86.236	1.035
Dépôt pour sinistre à payer	292.111	-
TOTAL	378.347	1.035

PA62 – Dettes nées d'opérations de réassurance

Le solde de ce compte se chiffre au 31.12.2003 à 22.534 DT contre 8.231 DT au 31.12.2002, et correspond à la part des réassureurs dans les primes acquises et non émises. Il se calcule comme suit :

$$(\text{Primes à facturer}) \times 75\% = 30.045 \times 0.75 = 22.534 \text{ DT}$$

ASSURCREDIT –(suite)-

PA632 - Personnel

Le solde de ce compte se chiffre au 31.12.2003 à 7.526 DT et se détaille comme suit :

Montant en dinars		
Libellés	2003	2002
Personnel rémunérations dues	159	-
Dettes provisionnées pour congés à payer	7.367	5.366
TOTAL	7.526	5.366

PA633 - Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques

Le solde de ce compte se chiffre au 31.12.2003 à 25.367 DT et se détaille comme suit :

Montant en dinars		
Libellés	2003	2002
Retenue à la source sur intérêt de dépôt	6	-
Déclaration mensuelle	8.683	2.402
Impôts sur les sociétés	1.757	124
CNSS	7.778	2.928
CNSS régime indépendant	1.261	1.210
Assurance groupe	5.882	2.935
TOTAL	25.367	9.599

PA634 – Crédeurs divers

Le solde de ce compte se chiffre au 31.12.2003 à 13.741 DT et se détaille comme suit :

Montant en dinars		
Libellé	2003	2002
1- Fournisseurs d'immobilisation	3.300	10.998
Reliquat relatif à l'acquisition du logiciel comptable	3.300	7.700
Facture relative à l'acquisition d'oracle data base	-	3.298
2- Fournisseurs d'exploitation	4.591	12.377
Besma NASRI	73	-
Cotisation au profit de la FTUSA	3.253	-
Frais de renseignements commerciaux	126	7.225
Fourniture de bureau	-	167
Insertion publicitaire	-	600
Nettoyages locaux 12/2002	-	295
Honoraires assistance informatique	-	990
Honoraires assistance comptable	1.139	600
Honoraires commissaires aux comptes	-	2.500
3- Fournisseurs facture non encore parvenue	5.850	-
frais de renseignement commerciaux	5.850	-
TOTAL	13.741	23.375 (i)

(i) Ce solde figurait au 31/12/2002 parmi la rubrique « les dettes nées d'opérations d'assurances directe ». Ce solde a été reclassé en 2003 au niveau de cette rubrique pour assurer la comparabilité de l'information financière.

ASSURCREDIT –(suite)-

PA712 – Autres comptes de régularisation passif

Le solde de ce compte s'élève au 31.12.2003 à 68.944 DT et se détaille comme suit :

Montant en dinars

Libellé	2003	2002
1- Autres charges à payer	52.104	48.661
Jetons de présence	29.412	29.412
Intérêt dépôt reçu des réassureurs	1.103	-
Frais de renseignements commerciaux	-	5.738
Primes	14.545	9.375
Honoraire commissaires aux comptes	4.000	-
Diverses charges à payer	3.044	4.136
2- Produits de placement constatés d'avance	16.840	4.844
TOTAL	68.944	53.505

NOTE RELATIVE AUX RESULTATS TECHNIQUES**RT1-Primes de l'exercice**

Les primes émises et les primes acquises et non émises totalisent à la date du 31.12.2003 339.768 DT. Les primes cédées correspondant à 75% des primes de l'exercice s'élèvent à 254.825 DT.

Montant en dinars

Libellé	2003	2002
Primes émises	319.394	3.834
Primes acquises et non émises	20.374	9.672
Total	339.768	13.506
Primes cédées	<254.825>	<10.129>
Primes nettes	84.943	3.377

RT2- Variation de la provision pour primes non acquises

Le solde de ce compte se chiffre au 31.12.2003 à 36.009 DT et s'analyse comme suit :

Montant en dinars

Libellé	2003	2002
Provision pour primes non acquises	158.951	9.834
Part des réassureurs dans la provision pour primes non acquises	<122.942>	<3.646>
Variation de la provision pour primes non acquises	36.009	6.188

RT3- Produits des placements alloués

Les produits des placements s'élèvent à la date du 31.12.2003 à 40.349 DT et se détaillent comme suit :

Montant en dinars

Libellé	2003	2002
Numérateur : (1)	1.010.524	-
Provisions techniques :		
- Provisions pour sinistres	442.439	-
- Provision pour risques en cours	399.300	-
- Provision pour primes non acquises	168.785	-
Dénominateur : (2)	4.010.525	-
- Capitaux propres	3.000.000	-
- Provisions techniques	1.010.525	-
Produits des placements (3)	160.137	-
(1) / (2)	25,197 %	
Produits des placements alloués	40.349	-

ASSURCREDIT –(suite)-

RT4- Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition correspondent à 60% des frais internes et externes engagés par la direction commerciale soit : $85.780 \times 60\% = 51.468$ DT, contre 17.028 DT au 31.12.2002

RT5- Variation des frais d'acquisition reportés

Se chiffrant à 13.169 DT, le solde de ce compte est calculée conformément au paragraphe 23 de la norme 28 comme suit :

Montant en dinars

Libellé	2003	2002
Constitution frais d'acquisitions reportées 2003	25.568	12.399
Libération frais d'acquisitions reportées 2002	<12.399>	-
Variation de la provision pour primes non acquises	13.169	12.399

RT6- Frais d'administration

Les Frais d'administration s'élèvent à la date du 31.12.2003 à 109.100 DT et se détaillent comme suit :

Montant en dinars

Libellé	2003	2002
Frais internes et externes engagés par le service d'Arbitrage	74.788	18.863
40% des frais internes et externes engagés par le service commercial	34.312	1.892
TOTAL	109.100	20.755

RT7- Commissions reçues des réassureurs

Le solde de ce compte se chiffre au 31.12.2003 à 76.448 DT contre 3.039 DT au 31.12.2002 et correspond, conformément aux traités de réassurance, à 30% des primes cédées, soit :

$$30\% \times 254.825 \text{ DT} = 76.448 \text{ DT.}$$

RT8- Autres charges techniques

Les autres charges techniques correspondent aux frais internes et externes engagés par les structures financières et comptables, soit 62.344 DT contre 10.325 DT au 31.12.2002.

RT9- Autres charges non techniques

Le solde de ce compte se chiffre à 210.236 DT et se détaille comme suit :

Montant en dinars

Libellé	2003	2002
Frais internes et externes engagés par la Direction Générale	178.816	28.503
Dotations aux résorptions des charges reportées	31.420	-
Total	210.236	28.503

**NOTE RELATIVE
A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**

100- Encaissements des primes reçues des assurés

Montant en dinars

Libellé	2003	2002
1 ^{er} trimestre 2003	36.712	-
2 ^{eme} trimestre 2003	56.409	-
3 ^{eme} trimestre 2003	101.298	-
4 ^{eme} trimestre 2003	117.477	4.612
TOTAL	311 896	4.612

101- Sommes versées au personnel

Montant en dinars

Libellé	2003	2002
Rémunérations payées aux salariés	83.227	44.207
Opposition sur salaires au profit de la COTUNACE	3.285	1.095
Indemnité de stage	-	100
Prime	15.338	-
TOTAL	101.850	45.402

102- Décaissements des charges fiscales et sociales liées aux salaires

Montant en dinars

Libellé	2003	2002
Retenue à la source – personnel	21.230	9.219
CNSS	16.117	4.340
CNSS – régime indépendant	4.839	2.377
Assurance groupe	12.940	5.309
TFP	-	1.065
FOPROLOS	1.299	532
TOTAL	56.425	22.842

103- Décaissements impôts et taxes

Montant en dinars

Libellé	2003	2002
Retenue à la source	7.708	-
TVA à payer	359	-
Timbres fiscaux	93	-
Taxe unique d'assurance	29.327	-
TCL	740	-
Cotisation Fonds des Garantie des Assurés	733	-
Protection civile	2.855	-
Droits d'enregistrements	1.400	-
Autres droits	782	-
TOTAL	43.997	-

104- Décaissements loyers au profit de la COTUNACE

Montant en dinars

Libellé	2003	2002
Loyers relatifs à l'année 2003	22.302	23.600
Loyers réglés relatifs à l'année 2004	4.460	4.720
Retenue à la source	-	<1.416>
TOTAL	26.762	26.904

105- Décaissements autres fournisseurs

Montant en dinars

Libellé	2003	2002
Services extérieurs	104.420	19.709
Fournitures	20.341	-
Sous-traitants	4.159	-
Entretien et réparation	914	-
Prime d'assurance	3.101	-
Etude recherches et documentation Technique	71.553	-
Formation	4.011	-
Documentation générale	341	-
Autres service extérieur	45.878	14.801
Personnel extérieur à l'entreprise	3.968	-

ASSURCREDIT –(suite)-

Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	9.392	-
Publicité et relation publique	15.718	-
Déplacement, mission, réceptions	8.451	-
Frais postaux et de télécommunication	8.019	-
Services bancaires et assimilés	284	-
Transport	46	-
Fonds de roulement	300	-
Autres impôts, taxe et versement assimilés	-	2.337
TOTAL	150.598	36.847

106- Décaissements réassureurs

Montant en dinars

Libellé	2003	2002
NAMUR RE	17.978	-
BEST RE	647	-
AFRICA RE	1.796	-
TUNIS RE	1.796	-
COMAR	1.796	-
GAT	1.796	-
TOTAL	25.809	-

107- Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers

Montant en dinars

Libellé	2003	2002
Bons de Trésor à court terme	6.739.098	5.862.127
Certificat de dépôt	-	8.500.000
Dépôts à terme	500.000	3.880.000
TOTAL	7.239.098	18.242.127

108- Encaissements liés à la cession des placements financiers

Montant en dinars

Libellé	2003	2002
Bons de Trésor à court terme	6.224.437	4.091.789
Certificat de dépôt	-	8.500.000
Dépôts à terme	1.000.000	2.880.000
Produits financiers bruts	163.915	124.447
Produits financiers bruts – relatifs à 2002	-	4.844
Retenue à la source	<19.955>	<23.316>
TOTAL	7.368.397	15.577.764

109- Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Montant en dinars

Libellé	2003	2002
Logiciels	8.523	5.849
Matériel informatique	7.816	20.026
Matériel et mobilier de bureau	2.522	14.792
Matériel de transport	-	61.400
Agencement	853	12.027
TOTAL	19.714	114.094

110- Décaissements au titre des jetons de présence

Montant en dinars

Libellé	2003	2002
COTUNACE	12.500	-
GCEM	2.500	-
STAR	2.500	-
COMAR	2.500	-
GAT	2.500	-
SALIM	2.500	-
TOTAL	25.000	-

ASSURCREDIT –(suite)-

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2003 ET 2002
(En Dinars Tunisiens)

	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VCN		
	01/01/2003	Acquisitions	Cession	Régularisation	31/12/2003	01/01/2003	Dotations	Cessions	Régularisation	31/12/2003	31/12/2003
Immobilisations incorporelles	16 846	794	-	-	17 640	1 033	5 743	-	-	6 776	10 864
Logiciels et licences	16 846	794	-	-	17 640	1 033	5 743	-	-	6 776	10 864
Immobilisations corporelles	108 239	10 936	-	-	119 175	15 188	20 278	-	-	35 466	83 709
Agencements installations téléphoniques	4 368	174	-	-	4 542	918	685	-	-	1 603	2 939
Agencements aménagements installations divers	3 827	-	-	-	3 827	200	372	-	-	572	3 255
Matériel de transport	61 400	-	-	-	61 400	7 490	12 280	-	-	19 770	41 630
Agencement matériel de transport	130	426	-	-	556	130	84	-	-	214	342
Matériel informatique	20 025	7 815	-	-	27 840	2 235	4 423	-	-	6 658	21 182
Agencements installations matériel informatique	3 700	-	-	-	3 700	164	370	-	-	534	3 166
Matériel de bureau	3 976	-	-	-	3 976	595	356	-	-	951	3 025
Autres installations outillages et mobilier	10 813	2 521	-	-	13 334	3 456	1 708	-	-	5 164	8 170
TOTAL	125 085	11 730	-	-	136 815	16 221	26 021	-	-	42 242	94 573

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2003

Nous avons audité les états financiers de la société « Les Assurances des Crédits Commerciaux SA » "Assurcrédit" arrêtés au 31 décembre 2003, présentés dans notre rapport. Ces états financiers sont établis sous la responsabilité de votre Direction Générale et adoptés par votre Conseil d'Administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers basée sur notre audit.

Nous avons effectué un audit conformément aux standards professionnels généralement pratiqués sur le plan international. L'application de ces standards nous a amenés à planifier et à accomplir un audit pour obtenir une assurance raisonnable que vos états financiers ne contiennent pas d'erreurs significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et notes figurant aux états financiers. Il comprend également le contrôle des principes comptables utilisés, des estimations importantes faites par la Direction Générale, ainsi que l'évaluation globale de la présentation des états financiers, et ce conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

A notre avis, les états financiers mentionnés plus haut sont réguliers et sincères et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs, de la situation financière d'Assurcrédit au 31 décembre 2003, des résultats de ses opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date en conformité avec le système comptable des entreprises.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous n'avons pas de remarques particulières sur les informations données dans le rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de la société arrêtés au 31 décembre 2003.

Tunis, le 15 Mai 2004
Le Commissaire Aux Comptes
Jelil BOURAOUI

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES Exercice clos le 31 décembre 2003

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis, d'aucune convention conclue au cours de l'exercice 2003 et visée à l'article 200 du code des sociétés commerciales.

Par ailleurs, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, approuvée au cours de l'exercice 2002, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2003 :

- ✓ Contrat de location établi entre votre société et la Compagnie « COTUNACE » portant sur la location du siège social. Le montant des loyers correspondant à 2003 s'élève à 29 500 TND (Toutes taxes comprises).

Tunis, le 15 Mai 2004
Le Commissaire Aux Comptes
Jelil BOURAOUI